

## SYNTHESE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU CHER

*Annexe produite dans le cadre de l'article L. 3313-1 du Code général des collectivités territoriales :*

*« Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe [...] au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. »*

**Le compte administratif 2020** du Conseil départemental du Cher confirme le changement de cap opéré depuis avril 2015.

Des efforts durables en fonctionnement continuent d'être réalisés malgré la ponction par l'État de nos recettes de fonctionnement, les tensions budgétaires liées notamment aux dépenses d'Allocations Individuelles de Solidarité (AIS) avec une hausse de + 3,64 % en 2020 (105,53 M€ contre 101,82 M€ en 2019). À cela, s'est ajoutée en 2020 la pandémie due à la COVID-19, entraînant des dépenses supplémentaires.

L'effet ciseaux qui a commencé à réapparaître entre 2016 et 2017, pour se confirmer en 2018, s'est inversé en 2019, avec une hausse des recettes de + 5,3 %, alors que la hausse des dépenses n'était que de + 0,1 %, l'amplitude a été de plus de 5 points. Malgré ces efforts de gestion, en 2020, il réapparaît de nouveau avec une hausse des recettes (+ 0,9 %) inférieure à la hausse des dépenses (+ 1,8 %), l'amplitude est désormais de - 0,9 point.

Nonobstant ce contexte, ce compte administratif est conforme à nos orientations de politiques publiques depuis 2015 : maintien de l'investissement public, maîtrise des dépenses tout en apportant un soutien inconditionnel et un appui sans failles aux plus fragiles, aux plus âgés, en pérennisant l'accompagnement des territoires dans leurs projets et leur modernisation, attractivité...

Acteur de proximité et chef de file de la solidarité, le Département a été de nouveau présent sur le terrain en développant des projets innovants et en apportant des réponses adaptées aux besoins des territoires et de ses habitants.

❖ **Les recettes augmentent de 8,51 M€ soit + 2,2 % par rapport à 2019 :**

<b>Recettes réelles<sup>1</sup></b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2020/2019</b>
Fonctionnement	352,68	355,70	+ 0,9 %
Investissement	33,07	38,57	+ 16,6 %
<b>TOTAL</b>	<b>385,76</b>	<b>394,27</b>	<b>+ 2,2 %</b>

<sup>1</sup> Mouvements réels, hors opérations d'aménagement de la dette et affectation des résultats.

❖ **Les dépenses augmentent de 10,09 M€ soit + 2,7 % par rapport à 2019 :**

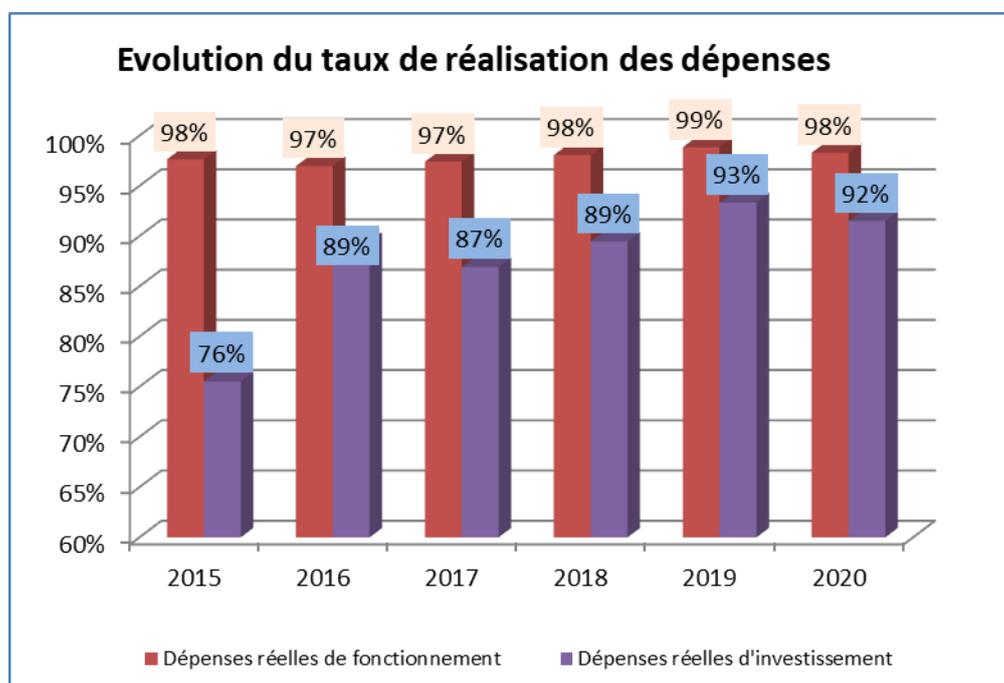
Dépenses réelles <sup>1</sup>	2019	2020	2020/2019
Fonctionnement	310,85	316,33	+ 1,8 %
Investissement	69,42	74,03	+ 6,6 %
<b>TOTAL</b>	<b>380,27</b>	<b>390,36</b>	<b>+ 2,7 %</b>

Le Département affiche un taux de réalisation en dépenses réelles de fonctionnement de 98 %.

Concernant les dépenses d'investissement, le taux de réalisation est de 92 % en 2020.

Globalement, le taux de réalisation des dépenses réelles est de 97,3 %.

Comme en 2019, le taux de réalisation dépasse les 90 %, témoin d'une réalisation constante des engagements de la majorité. Cette année particulière, marquée par la pandémie mondiale, aurait pu affaiblir les capacités de réalisation de notre collectivité. Les différents services de la collectivité ont œuvré, de manière significative, pour assurer, notamment en investissement, les engagements pris et fournir une activité soutenue pour les entreprises, notamment berruyères.



❖ **Le compte administratif 2020 se solde par un excédent brut cumulé de clôture de 24,22 M€** qui est en exacte conformité avec celui du compte de gestion établi par le payeur départemental avec une combinaison :

- du résultat de l'exercice 2020 qui est de 35 707 598,41 € soit + 4,13 M€ par rapport à 2019 ;
- de la reprise du résultat antérieur qui est de - 11 483 574,95 €.

❖ L'ensemble des réalisations 2020 s'établit ainsi :

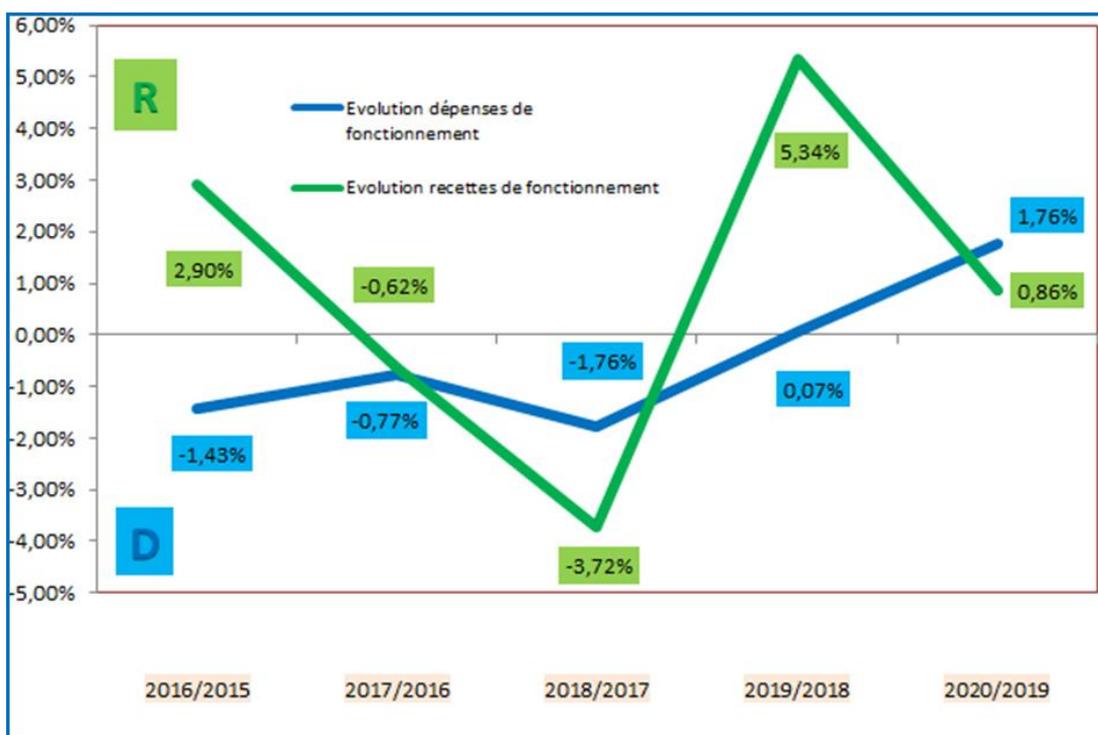
### Présentation générale par section

Sections	Recettes (en €)	Dépenses (en €)	Résultats (en €)
<b>Section de fonctionnement</b>			
Mouvements réels 2020	355 698 948,54	316 334 453,34	
Excédent 2019 reporté	21 559 009,03	0,00	
Mouvements d'ordre	22 967 690,82	26 493 526,77	
<b>Total</b>	<b>400 225 648,39</b>	<b>342 827 980,11</b>	<b>57 397 668,28</b>
<b>Section d'investissement</b>			
Mouvements réels 2020	55 226 039,12	92 994 966,96	
Affectation du résultat 2019 reporté	34 112 031,05	33 042 583,98	
Mouvements d'ordre	33 430 526,75	29 904 690,80	
<b>Total</b>	<b>122 768 596,92</b>	<b>155 942 241,74</b>	<b>- 33 173 644,82</b>
<b>Résultat cumulé de clôture</b>			<b>24 224 023,46</b>

### Récapitulatif général par nature de mouvements :

	Recettes (en €)	Dépenses (en €)	Résultats (en €)
Mouvements réels	410 924 987,66	409 329 420,30	1 595 567,36
Reprise résultats antérieurs	55 671 040,08	33 042 583,98	22 628 456,10
Mouvements d'ordre	56 398 217,57	56 398 217,57	0,00
<b>Résultat cumulé de clôture</b>	<b>522 994 245,31</b>	<b>498 770 221,85</b>	<b>24 224 023,46</b>

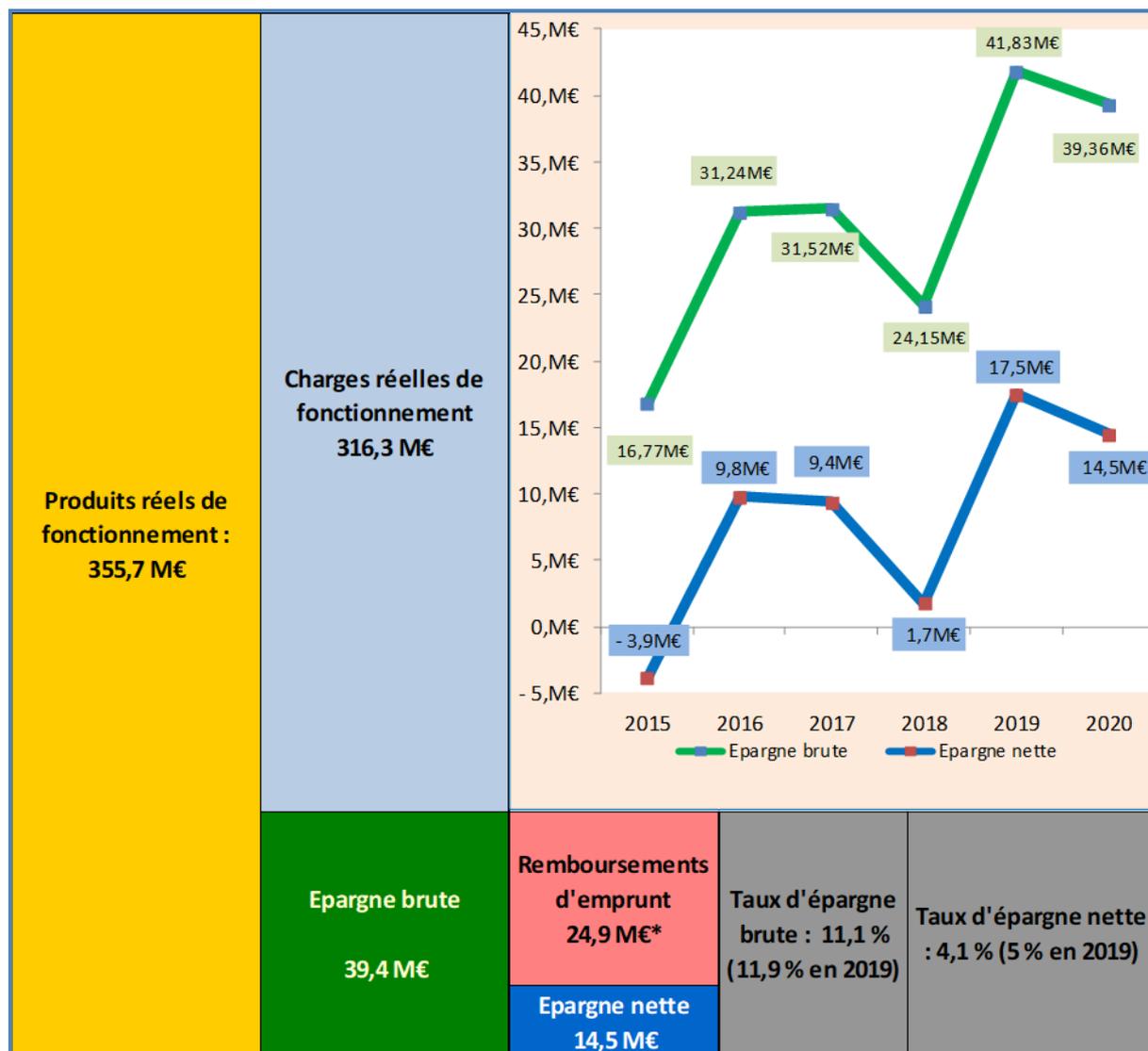
❖ Le niveau des dépenses et des recettes évolue sur la section de fonctionnement comme suit :



❖ Une lisibilité accrue grâce au pilotage par l'épargne permet d'apprécier l'amélioration de la santé financière de la collectivité :

- ♦ **L'épargne brute** constitue un des soldes intermédiaires de gestion le plus utilisé pour apprécier la santé financière d'une collectivité, elle évolue à la baisse entre 2019 et 2020 (soit - 2,47 M€).

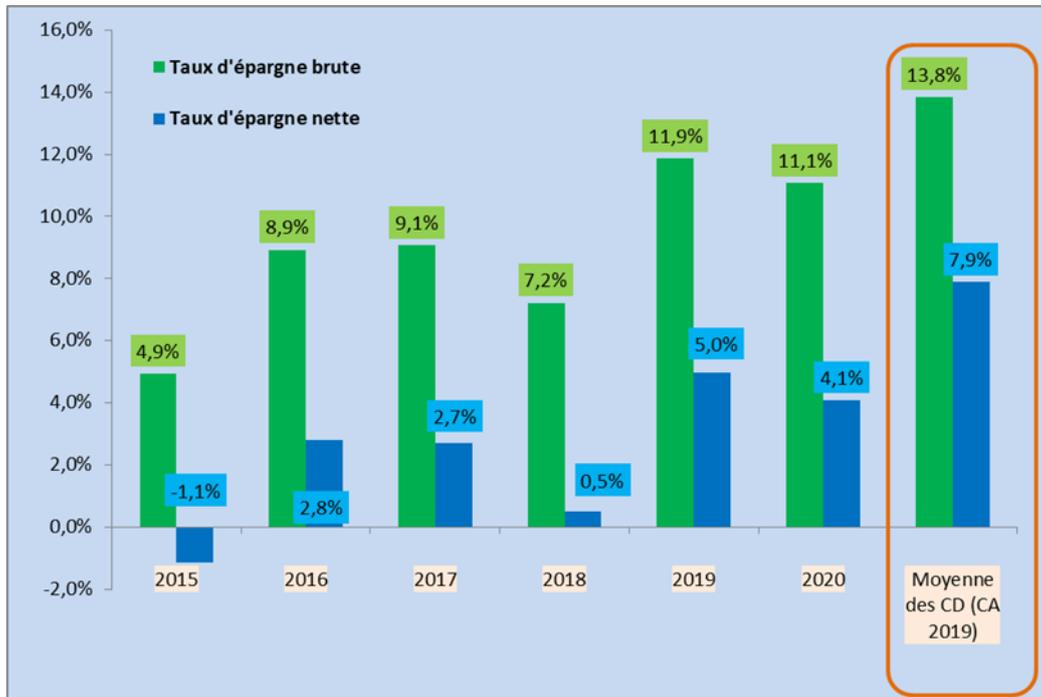
Les évolutions de la section de fonctionnement viennent expliquer cette évolution de la situation financière.



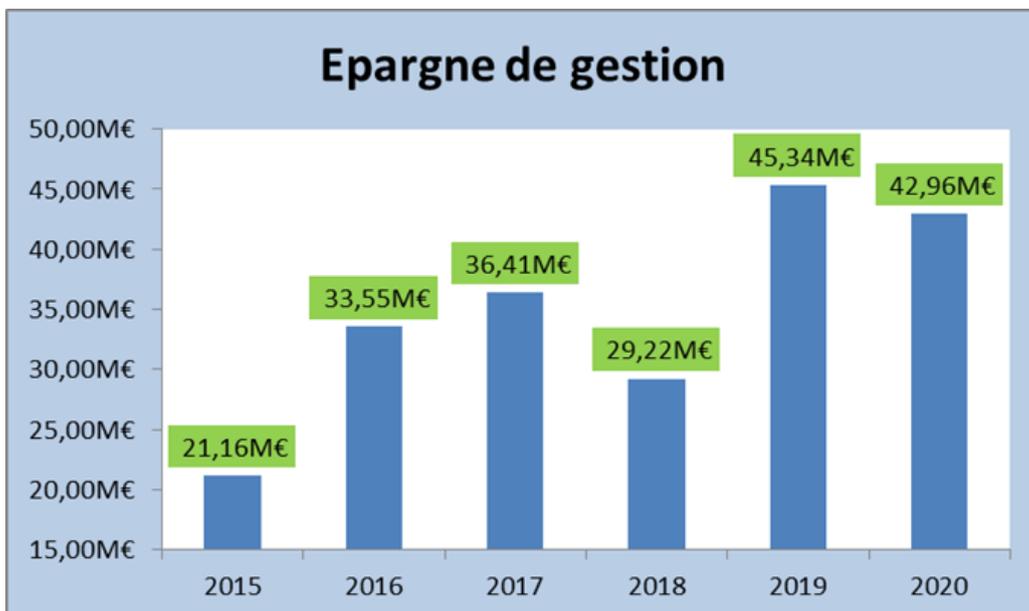
\* Les remboursements d'emprunt incluent les mouvements sur le 1641 (dépenses) mais aussi le solde du compte 16449 intégrant une baisse de plafond.

- ♦ **L'épargne nette**, qui correspond à l'épargne brute diminuée du remboursement en capital de la dette, baisse de - 2,95 M€.
- ♦ **Le ratio d'épargne brute** sur les recettes réelles de fonctionnement, qui mesure la solvabilité de la collectivité, est de 11,1 % (- 0,8 point par rapport à 2019 : 11,9 %)

- ♦ **Le taux d'épargne nette** s'établit à 4,1 % pour le Département (- 0,9 point par rapport à 2019 : 5 %).



- ♦ **L'épargne de gestion**, qui correspond à la différence entre les recettes et les dépenses courantes de fonctionnement (hors mouvements financiers et exceptionnels) et à la réelle capacité d'autofinancement de la collectivité, est de 42,96 M€ en 2020.



❖ Pour résumer l'évolution de la gestion du budget de la collectivité, les grandes masses financières en recettes et dépenses sur les sections de fonctionnement et d'investissement, sont détaillées comme suit :

En milliers d'euros	2019	2020	2020/2019
<b>Recettes de fonctionnement (1)</b>	<b>352 682</b>	<b>355 699</b>	<b>0,86 %</b>
Contributions directes	91 524	92 009	0,53 %
Autres contributions directes	82 032	82 839	0,98 %
Ressources institutionnelles	72 255	72 052	- 0,28 %
Fiscalité reversée	29 715	30 497	2,63 %
Financement spécifique AIS	50 415	51 529	2,21 %
Autres ressources (hors excédent)	26 741	26 774	0,12 %
<b>Dépenses de fonctionnement (2)</b>	<b>310 851</b>	<b>316 334</b>	<b>1,76%</b>
Les dépenses sociales	188 124	193 491	2,85 %
<i>dont les AIS</i>	<i>101 820</i>	<i>105 528</i>	<i>3,64 %</i>
<i>dont les frais d'hébergement PA et PH</i>	<i>45 059</i>	<i>47 200</i>	<i>4,75 %</i>
<i>dont les autres dépenses sociales</i>	<i>41 245</i>	<i>40 763</i>	<i>- 1,17 %</i>
Les dépenses de personnel	73 291	74 714	1,94 %
<i>Pour information chapitre 012 - charges de personnel et frais assimilés</i>	<i>72 840</i>	<i>74 375</i>	<i>2,11 %</i>
Les dépenses courantes	6 542	6 694	2,31 %
Les charges financières	5 563	5 055	- 9,13 %
Les dépenses d'intervention obligatoires	23 594	22 907	- 2,91 %
Les dépenses d'intervention facultatives	10 478	10 661	1,74 %
Les autres dépenses	3 259	2 812	- 13,70 %
<b>EPARGNE BRUTE (A) = (1) - (2)</b>	<b>41 832</b>	<b>39 364</b>	<b>- 5,90 %</b>
Taux d'épargne brute	11,9 %	11,1 %	- 6,70 %
<b>Recettes d'investissement (3)</b>	<b>13 853</b>	<b>12 575</b>	<b>- 9,23 %</b>
Subventions d'équipement reçues	3 979	3 222	- 19,03 %
FCTVA-DGE-DSID-DDEC - Amendes radar	9 387	8 736	- 6,94 %
Autres (hors emprunt et excédent)	487	617	26,61 %
<b>RESSOURCES PROPRES DISPONIBLES POUR INVESTIR</b>	<b>55 685</b>	<b>51 939</b>	<b>- 6,73 %</b>
<b>Dépenses d'investissement (hors dette) (4)</b>	<b>47 317</b>	<b>51 499</b>	<b>8,84 %</b>
Subventions d'équipement versées	12 170	13 609	11,83 %
Dépenses d'équipement directes	34 841	37 612	7,95 %
Autres dépenses d'investissement	307	277	- 9,60 %
<b>Remboursement du capital de la dette (B)</b>	<b>24 362</b>	<b>24 845</b>	<b>1,98 %</b>
<b>Total des dépenses d'investissement</b>	<b>71 680</b>	<b>76 344</b>	<b>6,51 %</b>
<b>Besoin de financement (C) = (4) -(3)</b>	<b>33 464</b>	<b>38 924</b>	<b>16,32 %</b>
Besoin d'emprunt (C) - (A) + (B)	15 995	24 404	52,58 %
Emprunts mobilisés	19 222	26 000	35,27 %
Encours de dette au 31 décembre 2019	255 305	256 609	0,51 %
<b>Encours de dette au 31/12 /épargne brute</b>	<b>6,1</b>	<b>6,5</b>	<b>6,81 %</b>
<b>Fonds de roulement</b>	<b>3 227</b>	<b>1 596</b>	

❖ La capacité de désendettement, elle est passée de 10,7 ans à 6,1 ans entre 2018 et 2019, pour légèrement remonter à 6,5 ans en 2020. Ainsi, malgré ce petit infléchissement, force est de constater qu'en l'espace de 5 exercices et notamment sur les 2 derniers, la collectivité a su amorcer et maintenir une trajectoire de désendettement puisque le stock global de la dette est contenu et tend même à diminuer, après plusieurs hausses consécutives.



❖ En outre, comme les prévisions lors des orientations budgétaires 2021 le prévoient, l'exercice 2020 s'achève sur un nouvel endettement de l'ordre de + 3,5 M€, et ce en raison de la dégradation de l'autofinancement subie qui a forcé la collectivité à recourir à l'emprunt plus qu'envisagé, soit 26 M€ contre seulement 19,22 M€ en 2019.

Ainsi, le résultat qui découle de l'écart entre les nouvelles mobilisations d'emprunts et les amortissements de l'année propres aux anciens prêts, détermine le flux net de la dette, soit pour 2020 un endettement de + 1,15 M€ avec l'intégration des budgets annexes du Centre Fonctionnel de la Route (CFR) et du Laboratoire Départemental d'Analyses (LDA)<sup>2</sup> ou 1,18 M€ avec leur neutralisation.

Exercice budgétaire		2015	2016	2017	2018	2019	2020
Budget principal avec intégration budget annexe CFR + LDA	Encours en M€	248,77	253,32	257,12	260,64	255,46	256,61
	Evolution en % n / n-1	2,39%	1,83%	1,50%	1,37%	-1,99%	0,45%
	Evolution en M€ n / n-1	5,81	4,55	3,8	3,52	-5,18	1,15
Budget principal avec neutralisation budget annexe CFR + LDA	Encours en M€	248,17	252,70	256,56	260,14	255,02	256,20
	Evolution en % n / n-1	2,4%	1,83%	1,53%	1,40%	-1,97%	0,46%
	Evolution en M€ n / n-1	5,82	4,53	3,86	3,58	-5,12	1,18

<sup>2</sup> Les dépenses de l'ex-budget annexe du CFR sont incluses depuis 2018 dans le budget principal, et celles du LDA depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2020.

L'autofinancement brut (39,36 M€ en 2020 contre 41,83 M€ en 2019) est supérieur au remboursement en capital de la dette (24,85 M€).

### **Budgets annexes :**

Outre le budget principal, le Conseil départemental du Cher dispose de 2 budgets annexes, dont les résultats sur 2020 sont les suivants :

#### **❖ Le Centre Départemental de l'Enfance et de la Famille**

Le compte administratif 2020 se solde avec une combinaison :

- ♦ du résultat de l'exercice 2020 qui est de - 50 514,15 € (investissement : - 77 609,34 €, fonctionnement : + 27 095,19 €) ;
- ♦ de la reprise du résultat d'investissement N-1 qui est de 77 718,43 € ;
- ♦ de la reprise du résultat de fonctionnement N-2 qui est de 463 017,01 €.

#### **❖ Le LDA du Cher**

##### **Pour rappel :**

Par délibération du 14 octobre 2019 de l'Assemblée Départementale, a été validé le principe de l'adhésion du LDA du Cher au Groupement d'Intérêt Public (GIP) TERANA. Par délibération du 27 janvier 2020, a été approuvée la convention constitutive du GIP TERANA, intégrant le laboratoire départemental du Cher à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2020.

Le compte administratif 2020 a été arrêté lors de l'Assemblée Départementale en sa séance du 7 décembre 2020 et s'est soldé par un résultat cumulé de clôture de - 37 798,60 € qui était en exacte conformité avec celui du compte de gestion établi par le payeur départemental avec une combinaison :

- ♦ du résultat de l'exercice 2020 qui est de 1 806,13 € (investissement : - 9 505,82 € et fonctionnement : 11 311,95 €) ;
- ♦ de la reprise du résultat antérieur qui est de - 39 604,73 €.

Ce résultat cumulé de clôture de - 37 798,60 € sera repris au budget principal lors du budget supplémentaire 2021.